

DATES ET HEURES DE RENTREE - ANNEE SCOLAIRE 2025 – 2026

MARDI 26 AOUT 2025

- 08h30 : 2^{ème} année BTS Alternants
- 09h00 : CSPB Alternants

LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE 2025

- 09h00 : BACHELOR
- 09h30 : Secondes Baccaauréat Professionnel ASSP
- 10h00 : Secondes Baccaauréat Professionnel Famille des métiers de l'Hôtellerie-restauration (2FMHR)
- 10h30 : Secondes Baccaauréat Technologique STHR et ST2S
- 11h00 : Seconde Baccaauréat Professionnel Boulangerie-pâtisserie et Première année CAP Cuisine et Pâtissier
- 13h30 : Terminale Baccaauréat Professionnel Boulangerie-pâtisserie Alternants

Fin de journée : 16h30 pour tous les élèves

MARDI 02 SEPTEMBRE 2025

- 08h00 : CSB, CSCAR, CSCDR
- 08h30 : Première Baccaauréat Technologique ST2S
- 09h00 : Premières Baccaauréat Professionnel ASSP
- 09h30 : Premières Baccaauréat Professionnel CUISINE et CSR et Première Baccaauréat Professionnel Boulangerie-pâtisserie
- 10h00 : Première Baccaauréat Technologique STHR
- 10h30 : Deuxièmes années CAP Cuisine et Pâtissier ainsi que les CAP Chocolatier

Après-midi : Emploi du temps normal (cf : Pronote)

- 14h00 : Terminales Baccaauréat Professionnel ASSP, CUISINE et CSR
- 14h30 – Terminales Baccaauréat Technologique ST2S, STHR

Fin 15h30 pour les Terminales

MERCREDI 03 SEPTEMBRE 2025

- 08h00 : MAN
- 08h30 : Première année BTS MHR

LUNDI 08 SEPTEMBRE 2025

- 08h30 : Deuxième année de BTS MHR option A - B – C
- 09h00 : Première année BTS MHR Alternants UNIQUEMENT

RÉSIDENTE DES INTERNES

- **Vendredi 29 août 2025 : 14h – 17h** : ACCUEIL POSSIBLE des internes de SECONDE sur les 2 internats : Sainte-Anne et Notre Dame d'Espérance.
- **Vendredi 29 août 2025 : 16h00** : Réunion pour les parents des internes de Notre Dame d'Espérance UNIQUEMENT, au Lycée Notre Dame d'Espérance.
- **Dimanche 31 août 2025 au soir** **pour les élèves de 2^{nde} et 1^{ère} année de CAP**
- **Lundi 1^{er} septembre 2025 au soir** **pour les élèves de 1^{ère} / terminale et 2^{ème} année de CAP**

Les tenues professionnelles étant réservées aux cours de travaux pratiques, tous les élèves seront en tenue de ville, comme le prévoit le règlement (cf. dress code)

Au plaisir de vous accueillir, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments et à mon dévouement à la cause d'un enseignement de qualité.

Le Directeur
Frédéric de RAVINEL



SAINTE-ANNE

HÔTELLERIE – RESTAURATION – SANTÉ – SOCIAL

250 boulevard Laënnec

44600 SAINT NAZAIRE

☎ 02 40 17 12 00

💻 lycee-technique@lycee-sainte-anne.net

CASIERS

À rapporter le jour de la rentrée

Afin d'éviter des clés identiques et de ce fait des vols, nous demandons à chaque élève d'acheter un cadenas et de fournir un double de clé (avec un porte-clés indiquant les noms et prénom) à la vie scolaire, le jour de la rentrée pour leur casier.



PAS DE CADENAS À CODE

Un cadenas est aussi demandé aux élèves de la section hôtelière pour leur mallette à couteaux.

Les informations sur le Dress code se trouvent sur le site internet www.lyceesainteanne.fr et dans le règlement intérieur (page 7).